

SIVU les Alouettes

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL DU 27 FEVRIER 2018

Nombre de conseillers en exercice	8
Nombre de conseillers présents	8
Vote par procuration	0
Nombre de conseillers votant	8

Le vingt-sept février deux mille dix-huit, à vingt heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique LES ALOUETTES, légalement convoqué le 21 février 2018 s'est réuni en mairie de SAINT JOSEPH, sous la présidence de Monsieur Guy PIEGAY, Président.

En présence de :

Titulaires :

MM. Marc ROSIER, Alain GONZALEZ, Claude CHIRAT, Guy PIEGAY, Christian FAYOLLE, Pierre GOUTAGNIEUX, Frédéric FONT.

Titulaires et suppléants absents excusés :

M. Daniel BLONDEAU

Suppléants :

Mme Sandrine CORDIER

Présents sans voix délibérative :

Christelle BARLET, Isabelle TORNATORE

Secrétaire de Séance :

M. Marc ROSIER

01- approbation du compte rendu 24 janvier 2018

Aucune remarque n'étant apportée, le compte rendu est adopté, à l'unanimité.

02- budget 2018- reprise anticipée des résultats

Rapporteur : M. le Président

En application de la nomenclature M14 les résultats de l'exercice précédent sont affectés par le conseil syndical après leur constatation lors du vote du compte administratif.

Toutefois l'instruction générale de la comptabilité publique permet de procéder à une reprise anticipée des résultats avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion.

Il est proposé d'utiliser cette procédure, comme en 2017, le compte de gestion n'étant pas disponible.

Le solde d'exécution de la section de fonctionnement : 26 321.86 €

Le solde d'exécution de la section d'investissement : 294 849.22 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité

Approuve la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017, en accord avec la balance du Trésor Public de la manière suivante:

Investissement :

Résultat reporté : + 294 849.22 €

Fonctionnement :

Résultat reporté : + 26 321.86 €

03- budget 2018- vote du budget
--

Rapporteur : M. le Président

Il est proposé au Conseil syndical d'arrêter le budget 2018 .

EXPLOITATION				
DEPENSES REELLES			RECETTES REELLES	
c011	charges à caractère général	8 580,00	70	Produits des services du domaine et ventes diverses
C 012	charges de personnel			
66	Charges financières	9 700,00	73	Impôts et taxes
65	Autres charges de gestion courante	7 845,00		
L 022	S.F. - Dépenses imprévues	4 862,86		
L 002	Résultats S.F. reportés		L 002	Résultats S.F. reportés
	Total dépenses réelles	30 987,86		Total recettes réelles
				79 321,86
DEPENSES D'ORDRE			RECETTES D'ORDRE	
L 023	Virement à la S.I.	45 000,00		
O42	Op. ordre transfert entre sections	3 334,00	O42	Op. ordre transfert entre sections
O43	Op. ordre à l'intérieur sect.fonct.		O43	Op. ordre à l'intérieur sect.fonct.
	Total dépenses d'ordre	48 334,00		Total recettes d'ordre
				0,00
	total des dépenses réelles et d'ordre	79 321,86		Total des recettes réelles et d'ordre
				79 321,86
INVESTISSEMENT				
DEPENSES REELLES			RECETTES REELLES	
1641	Emprunts en euro	33 166,00	10222	F.C. T.V.A.
1641	emprunts en euro (long)	246 467,00	10223	TA
			1068	Excédents fonctionnement capitalisés
13141	Subvention d'équipement aux organismes publics		13	Subventions
21	Immobilisations corporelles	92 761,00		
L 020	S.I. - Dépenses imprévues	5 041,22	1641	emprunts en euros
	Total dépenses réelles	377 435,22		Total recettes réelles
				411 467,00
DEPENSES D'ORDRE			RECETTES D'ORDRE	
			O21	Virement de la S.F.
O40	Op. ordre transfert entre sections		O40	Op. ordre transfert entre sections
	Total dépenses d'ordre	0,00		Total recettes d'ordre
				48 334,00
	Total dépenses réelles et d'ordre	377 435,22		Total recettes réelles et d'ordre
				459 801,00
L 001	Solde S.I. reporté		L 001	Solde S.I. reporté
	Restes à réaliser N-1	377 215,00		Restes à réaliser N-1
	Total dépenses d'investissement cumulées	754 650,22		Total recettes d'investissement cumulées
				754 650,22

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité,

- Vote le budget 2018 équilibré en recettes et dépenses aux sommes suivantes :
 - Fonctionnement : 79 321.86 euros
 - Investissement : 754 650.22 euros

04- budget 2018- répartition des recettes fiscales

Rapporteur : M. le Président

M. le Président propose de répartir entre les deux communes le besoin en recettes fiscales de l'année 2018, soit 53 000 euros.

Il rappelle que préalablement à la constitution du SIVU, les deux communes avaient convenu de partager à parts égales leur contribution aux dépenses de fonctionnement et selon la répartition 60% et 40% les contributions respectives de SAINT MARTIN LA PLAINE et de SAINT JOSEPH aux dépenses d'investissement.

SIVU Les Alouettes siège social : mairie de SAINT MARTIN LA PLAINE 1 route de la Tour 42800 SAINT MARTIN LA PLAINE - sivulesalouettes@saintmartinlaplaine.fr

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité,

- Décide la répartition des besoins en recettes fiscales pour l'année 2018 , soit 53 000 euros, entre les deux communes de la manière suivante :
 - SAINT MARTIN LA PLAINE : 29 506.74 euros
 - SAINT JOSEPH : 23493.26 euros

05- questions diverses

1. Homologation de l'éclairage

Le district de la fédération française de football a effectué un contrôle de l'éclairage pour l'homologation du terrain. Les tests sont positifs.

2. Réparation du terrain

Suite au courrier envoyé par le Président, la société LAQUET est intervenue pour procéder aux réparations la semaine dernière.

3. Travaux des vestiaires

Les travaux avancent normalement. On commence à voir la distribution intérieure de l'extension. Les travaux s'arrêteront fin mars le temps du tournoi de printemps et reprendront immédiatement après.

4. Mise en place de cendriers.

Le club de foot sera sollicité pour donner un avis sur la mise en place de cendriers de fabrication artisanale.

La séance est levée à 21h15.

Le Président
Guy PIEGAY

Fait à SAINT MARTIN LA PLAINE, le 27 février 2018
Affiché publié le 1^{er} mars 2018
Transmis au contrôle de légalité le
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations.